



Face à face. L'initiative 99% c'est quoi?

Sur Tdg.ch le 23 juin 2021

En septembre de l'année dernière, des membres de la Jeunesse socialiste suisse (JSS) ont campé devant les villas des multimilliardaires Magdalena Martullo-Blocher, à Meilen (ZH), et Ernesto Bertarelli, dans le canton de Vaud. Une manière d'attirer l'attention sur leur initiative 99% («Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital»). Les explications de nos invités s'imposent car les Suisses voteront sur ce sujet après l'été. Les opposants craignent pour les entreprises familiales et les start-up.

Aujourd'hui, en Suisse, les revenus du capital sont avantagés. Les revenus des gros actionnaires ne sont imposés qu'à hauteur de 60% - alors que les citoyens ordinaires sont taxés sur l'ensemble de leur revenu.

L'initiative populaire fédérale «Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital» (ou initiative 99%) met un terme à l'injustice des privilèges octroyés aux grandes fortunes.

L'initiative demande que les revenus du capital (intérêts, dividendes, etc.), au delà d'un seuil à déterminer par le Parlement, soient imposés 1,5 fois plus que ceux du travail. Une partie des recettes fiscales supplémentaires dégagée par l'initiative sera utilisée pour réduire l'imposition des faibles et moyens revenus ou pour financer des prestations sociales telles que des crèches, des subsides à l'assurance-maladie ou la formation.

Les primes des caisses-maladies qui augmentent chaque année, comme les loyers de plus en plus élevés, étranglent les ménages helvétiques. Un emploi, même à plein temps, ne protège pas automatiquement de la pauvreté. L'accroissement des inégalités crée une augmentation du nombre de personnes menacées par la précarité, et aussi des personnes devant recourir à des prestations sociales d'assistance.

Avec l'initiative 99%, la pression fiscale sur les bas et les moyens revenus sera relâchée. Aujourd'hui la Suisse contribue activement à la concurrence fiscale internationale et à la course malsaine aux allègements fiscaux des plus riches. En témoigne la décision très récente des Chambres fédérales d'abolir le droit de timbre d'émission sur le capital propre, un cadeau aux grosses entreprises qui coûtera environ 250 millions par an à la Confédération. Cela entraîne des mesures d'austérité dans plusieurs secteurs – la formation, la santé, la sécurité, etc.

L'initiative 99% rétablit la justice fiscale voulue par la Constitution, qui veut que l'imposition respecte le principe de «la capacité économique». Elle est un moyen de lutter contre les mesures d'austérité, contre le pouvoir du capital international, et de mettre en oeuvre une politique d'imposition plus solidaire. Dans notre société, les femmes reçoivent non seulement un salaire moins élevé. Elles effectuent bien plus souvent aussi un travail non payé. L'initiative permettra de protéger et redonner sa place au travail en imposant les revenus du capital. Avec les revenus additionnels

tirés de l'initiative, on pourra mettre en place de nouvelles crèches comme d'autres structures d'accueil. Discriminées par notre système économique et social, les femmes en bénéficieraient ainsi directement.

Issue des rangs de la Jeunesse socialiste, l'initiative incarne l'espoir de nouvelles générations mobilisées pour la justice sociale et environnementale. Refusons avec elles le retour au monde d'avant!

Réclamons une société plus juste et équitable en votant oui le 21 septembre prochain.

Initiative 99% : 100% arbitraire, 0% de justice

Le peuple suisse sera amené en septembre prochain à se prononcer sur l'initiative dite « 99% », lancée par la jeunesse socialiste. Ce texte prévoit d'imposer à 150% la part du revenu du capital dépassant un montant qui devra être défini ultérieurement dans la loi. En d'autres termes, il s'agit d'imposer, en plus du montant du revenu, un revenu supplémentaire fictif qui n'est pas perçu par le contribuable. Pourtant, la constitution suisse dispose que tout contribuable devrait être imposé selon sa capacité contributive ; cela implique que la charge fiscale doit être adaptée à la substance économique à disposition du contribuable. Or, en imposant un revenu qui n'est pas perçu par le contribuable, la teneur de cette initiative porte atteinte à ce principe constitutionnel fondamental. Si le titre de l'initiative, résolument démagogique au demeurant, peut paraître séduisant de prime abord, son texte se révèle particulièrement flou.

Les initiants définissent très vaguement les revenus du capital qui seraient concernés. Les milieux potentiellement touchés ne savent donc pas ce qui les attend, et sont donc guettés par l'imprévisibilité. En réalité, l'initiative toucherait bien au-delà du 1% des Suisses les plus riches. Des pans cruciaux de l'économie helvétique, notamment les PME et les petits investisseurs, passeraient à la caisse. L'imposition à hauteur de 150% des revenus du capital représenterait une charge excessive pour les entrepreneurs, qui se verraient contraints de puiser continuellement dans la substance dans leur entreprise. Les investissements s'en trouveraient donc entravés.

De plus, l'acceptation de cette initiative reviendrait à remettre en question la loi fédérale sur l'amélioration des conditions fiscales applicables aux activités entrepreneuriales et aux investissements acceptée en 2008 par le peuple suisse et genevois. S'attaquer à cette loi, alors que la pandémie de coronavirus touche de plein fouet l'économie réelle, mettrait à rude épreuve la viabilité de nombreuses PME. En cette période particulièrement morose, il convient d'éviter d'accroître la charge fiscale qui pèse sur l'entrepreneuriat. Des milliards de francs sont aujourd'hui déboursés pour préserver les PME d'issues fatales. La mise en œuvre de ce texte reviendrait à reprendre d'une main ce que l'autre main avait consenti à donner. Cette initiative, arbitraire et nuisible, n'aura d'autres conséquences que de prolonger la crise pour les PME, lesquelles constituent la colonne vertébrale du tissu économique suisse.

Emmanuel Deonna et [Vincent Subilia](#)